



MINISTRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU SECTEUR BANCAIRE ADMINISTRATION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES

Déclaration de l'acompte provisionnel

(articles 38 et 116 du CGI)

1^{er} Acompte au **30 juin** de l'exercice N

2^{eme} Acompte au **30 septembre** de l'exercice N

3^{eme} Acompte au **31 décembre** de l'exercice N

Raison sociale :

Numéro d'identifiant fiscal (NIF) :

Activité Principale :

Adresse Géographique :

Adresse Postale : BP : TEL FAX Email

Centre des impôts : DGE DPME

(Cocher le nom du Centre Fiscal)

	Calcul de l'acompte IS ou IRPP	
L1	Montant brut de l'Impôt sur les sociétés ou de l'Impôt sur les revenus des personnes physiques de l'exercice N-1	
L2	Montant de l'acompte à payer = L1/4	

Date

Cachet et signature du déclarant

Cadre réservé à l'Administration

Date de réception.....

Cachet de l'Administration